

SMICTOM LOT GARONNE BAISE**Comité Syndical du 28 janvier 2020****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt, le mardi vingt huit janvier à quinze heures, le Comité Syndical s'est réuni à Aiguillon, au siège du Syndicat sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.
Convocations régulièrement adressées le 20/01/2020.

Nombre de délégués syndicaux

en exercice: 24 délégués

n° ordre 2020-11

Présents : 21 votants : 22

Étaient présents : 21 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Madame Mireille PROVENT, Messieurs Michel MASSET, Christian LAFOUGERE, Daniel GUIHARD, François COLLADO, Patrick JEANNEY, Jacques DUMAIS, Jean-François VALAY, Jean-Marc LLORCA, Philippe LAGARDE, Aldo RUGGIERI (**11 présents**)

Albret Communauté : Madame Paulette LABORDE, Messieurs Francis MALISANI, Jean-Paul DAVID (suppléant de Monsieur Lionel SEMPE), Joël CHRETIEN, Pascal LEGENDRE, Robert LINOSSIER, Alain POLO, Alain LORENZELLI, Jean-Louis MOLINIE, Christophe BESSIERES (**10 présents**)

Assistaient également à la séance en qualité de suppléants sans voix délibérative :

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Madame Sophie CASSAGNE, Messieurs Sylvestre CAZENOVE, Alain MOULUCOU, Pascal MILOLAJEZYK, Robert BETTY

Albret Communauté : Madame Michèle AUTIPOUT, Messieurs Jean-Pierre CONSTANTIN, Jacques LAMBERT, Serge CERE, Jacques FRESQUET

Pouvoirs de vote : (1 pouvoir)

Albret Communauté : (1 pouvoir)

Monsieur Nicolas LACOMBE à Monsieur Robert LINOSSIER (suppléant indisponible).

Assistaient également à la séance :

Madame Chantal FERRY : Directrice Générale

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Responsable Technique

Monsieur Sébastien BENSOUSSAN : Responsable Administratif

Madame Laurence SANS : Secrétaire de direction

Madame Olivia MOREAU : Chargée de mission affaires juridiques et générales

N° ordre : 2020-11 Désignation des représentants à la SEML du Confluent

Monsieur le Président rappelle que le SMICTOM LGB est actionnaire de la SEML du Confluent.

A cet effet, et suivant les conditions d'administration fixée par la SEML du Confluent, le syndicat doit disposer de 5 administrateurs élus parmi les délégués.

Il est fait appel à candidature et il est proposé de désigner :

Madame Paulette LABORDE

Messieurs Jacques FRESQUET, Philippe LAGARDE, Daniel GUIHARD, Alain LORENZELLI

Il est proposé de procéder par un vote à main levée, sous réserve que les membres l'acceptent à l'unanimité.

Entendu le rapport de présentation,

Vu les statuts du SMICTOM LGB,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après en avoir délibéré, Le Comité Syndical, à l'unanimité :

Article 1 : Décide de désigner à main levée les représentants suivants au sein de la SEML du Confluent :

Madame Paulette LABORDE

Monsieur Jacques FRESQUET

Monsieur Philippe LAGARDE

Monsieur Daniel GUIHARD

Monsieur Alain LORENZELLI

Résultats des votes	
Suffrages exprimés	22
Pour	22
Contre	0
Abstention	0

Publication/Affichage : 03/02/2020

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président

Alain LORENZELLI